

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2013****Point 3.1.3 de l'ordre du jour****Remplacement d'appareils pour la lingerie des foyers de personnes âgées****1. Calandre**

La calandre utilisée pour le traitement du linge plat date de 1994. Fortement sollicité par le traitement d'une tonne et demie de linge par semaine, cet appareil, primordial pour le bon fonctionnement de la lingerie, tombe de plus en plus souvent en panne. Les réparations deviennent aléatoires en raison de la difficulté à trouver les pièces de rechange. En outre, sa conception ancienne est gourmande en énergie et son ergonomie ne répond plus aux normes actuelles. Son remplacement, y compris les travaux de raccordement et d'installation, est devisé à Fr. 80'000.--.

**2. Sèche-linge**

La lingerie des foyers est équipée de deux appareils sèche-linge dont le plus ancien, encore en fonction, date de l'origine du foyer en 1986. Cette solide mécanique est néanmoins en bout de course et les réparations qu'elle nécessite ne sont plus possibles en raison de la disparition des pièces de rechange. Cet ancien appareil est un gouffre énergétique dont il est temps de se séparer. Son remplacement, y compris les travaux de raccordement et d'installation, est devisé à Fr. 20'000.--.

**En conclusion, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 100'000.-- pour le remplacement de ces deux appareils à la lingerie des foyers de personnes âgées.**

**Financement** : par emprunt de Fr. 100'000.-- auprès d'un établissement financier

**Amortissement** : 10 % par année, dès 2015

**Intérêts** : 3 % par année

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL****Le Secrétaire général****J.-M. Morand****Le Syndic****Y. Menoud**